CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 26 mars 1954

La séance est ouverte à deux heures et demie.

(Texte)

CHAMBRE DES COMMUNES

VENTE DE QUOTIDIENS FRANÇAIS À LA CAFÉTÉRIA
—M. DUPUIS

M. Hector Dupuis (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, je désire vous offrir mes remerciements personnels et ceux de plusieurs de mes collègues pour avoir bien voulu, si promptement, donner suite à la suggestion que je formulais récemment de mettre en vente des quotidiens français à la cafétéria. Nous avons déjà, depuis plusieurs jours, ces quotidiens et je vous en remercie.

(Traduction)

EXPLICATIONS À PROPOS DU SYSTÈME D'AMPLIFICATION

M. l'Orateur: Les honorables députés auront constaté que le microphone mobile dont on s'est servi hier à titre d'essai a disparu. Il nous a prouvé à nous tous ainsi qu'aux ingénieurs-opérateurs, je pense, que c'haque fois qu'un député prend la parole il devrait parler dans le microphone qui est le plus près de lui et les députés qui se trouvent autour de lui devraient faire silence autant que possible; autrement, le microphone suspendu capte les bruits autour du député qui a la parole, ce qui, en quelque sorte, domine la voix de celui qui parle.

Les honorables députés auront peut-être d'autres questions à poser à ce sujet. Je ne suis pas spécialiste en la matière. J'ai demandé aux ingénieurs-opérateurs s'ils voulaient bien se rencontrer avec les députés, afin de discuter les points que ceux-ci voudraient élucider; fort complaisants, ils ont promis d'être ici lundi, de onze heures à une heure. Si les honorables députés veulent venir leur poser des questions au sujet du système d'amplification, ils se feront un plaisir d'y répondre.

COMITÉS DE LA CHAMBRE

AGRICULTURE ET COLONISATION—ADOPTION DU PREMIER RAPPORT

M. René N. Jutras (Provencher) dépose le 1er rapport du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation et en propose l'adoption.

(La motion est adoptée.)

LE RÈGLEMENT

M. J.H. Harrison (Meadow-Lake): J'ai l'honneur de déposer le 4° rapport du comité permanent du Règlement.

M. l'Orateur: L'honorable député a-t-il l'intention de proposer l'adoption du rapport aujourd'hui?

M. Harrison: Monsieur l'Orateur, nous ne pourrons pas en proposer l'adoption avant lundi.

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

RENVOI DU BUDGET AU COMITÉ DES CHEMINS DE FER ET DE LA MARINE MARCHANDE

M. L. Langlois (adjoint parlementaire au ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'aimerais, au nom du ministre des Transports (M. Chevrier), déposer sur le Bureau le budget des chemins de fer Nationaux du Canada et de la Canadian National (West Indies) Steamships, Limited, pour l'année 1954, conformément aux dispositions de l'article 12 de la loi sur le National-Canadien et le Pacifique-Canadien, au chapitre 39 des Statuts revisés de 1952 et de l'article 80 de la loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés de 1952, tel qu'il a été approuvé par le Gouverneur général en conseil par le décret du conseil C.P. 1954-448 du 25 mars 1954.

Je propose:

Que le budget des chemins de fer Nationaux du Canada et de la Canadian National (West Indies) Steamships, Limited, déposé sur le Bureau aujourd'hui, soit déféré au comité sessionnel des chemins de fer et de la marine marchande, que l'État possède, exploite et contrôle.

(La motion est adoptée.)